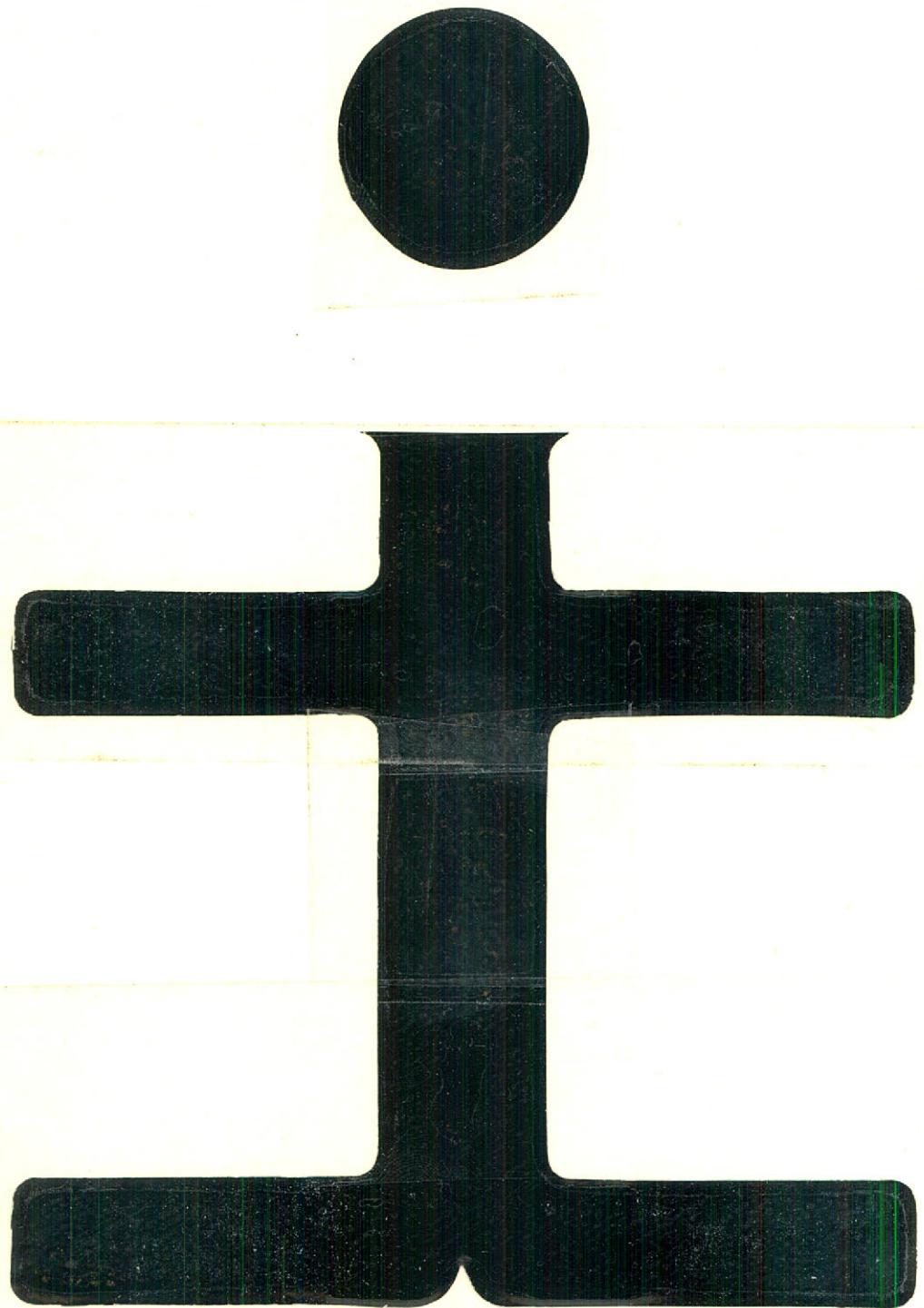


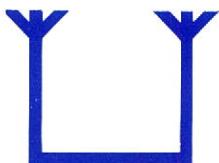
25 ans d'histoire







NOTRE NOUVEAU SYMBOLE



Chez les Egyptiens, deux bras levés, était le signe de la protection.



Symbolisait les biens et les intérêts d'une personne.

Ainsi, si les Egyptiens connaissaient l'assurance, ils devaient traduire ce concept par



Le nouveau symbole de la Société est ce signe, stylisé. Les quatre lettres du sigle SACP ont été rattachées les unes aux autres pour ne former qu'une seule ligne, symbolisant bien notre Société qui offre tellement de services, qu'elle entoure littéralement l'homme (centre de notre symbole et de notre intérêt) de protection.



LA SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DES CAISSES POPULAIRES

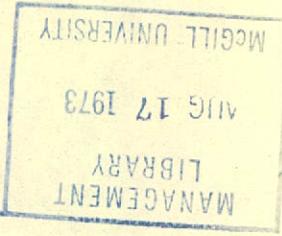


LA SOCIÉTÉ
D'ASSURANCE
DES CAISSES POPULAIRES

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

ACTIF	1967	1966	PASSIF	1967	1966
Placements	\$10,960,903	\$ 9,205,920	Provisions pour réclamations en voie de règlement et honoraires d'ajustement	\$ 4,778,250	\$ 3,641,359
Encaisse	744,219	330,627	Réserve pour primes non-acquises	6,177,008	5,621,867
Intérêts courus sur les obligations	133,498	110,424	Comptes à payer	198,500	229,800
Dû par les agents	1,942,552	1,626,198	Taxes à payer sur primes souscrites	102,229	78,000
Dû par les réassureurs	46,416	157	Dû aux agents	36,507	43,701
Dû par les compagnies réassurées	24,454	111,650	Dû aux réassureurs	469,509	444,449
Fonds de réserve dû par les compagnies réassurées	2,705,128	2,254,677	Dû aux compagnies réassurées	101,961	12,926
Comptes à recevoir	72,993	53,959	Fonds de réserve dû aux réassureurs	1,006,082	717,256
Impôt spécial remboursable	19,552	12,800	Impôts à payer	459,900	305,600
Terrain	112,990	112,212	Réserve pour fluctuations de la valeur des placements	150,000	—
Edifice du siège social (Moins amortissement)	840,863	881,495	Réserve pour parachèvement de l'édifice du siège social	500,000	500,000
			Contribution en capital par les Caisses populaires	1,024,368	1,024,368
			Surplus	2,599,254	2,080,793
				<u>\$14,700,119</u>	<u>\$14,700,119</u>
				<u>\$17,603,568</u>	<u>\$17,603,568</u>

Pour le conseil d'administration :
Adrien Bernard
Cyrille Vailancourt
administrateurs





ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES

	1967	1966
REVENUS		
Primes souscrites	\$18,167,567	\$15,688,681
Autres revenus	776,345	551,996
Total des revenus	<u>\$18,943,912</u>	<u>\$16,240,677</u>
DÉPENSES		
Réclamations nettes payées et encourues	\$ 5,914,095	\$ 4,554,076
Réassurance cédée sur primes souscrites	7,445,475	6,378,745
Taxes sur primes souscrites	211,582	190,354
Augmentation de la réserve pour primes non-acquises	555,141	873,856
Commissions et dépenses d'administration	3,635,472	3,372,532
Total des dépenses	<u>\$17,761,765</u>	<u>\$15,369,563</u>
Profit net de l'année	<u>1,182,147</u>	<u>871,114</u>
	<u>\$18,943,912</u>	<u>\$16,240,677</u>

ANALYSE DU SURPLUS AU 31 DÉCEMBRE

	1967	1966
REVENUS		
Primes souscrites	\$15,688,681	
Autres revenus	551,996	
Total des revenus	<u>\$2,080,793</u>	<u>\$1,549,306</u>
SOLDE AU 1 ^{er} JANVIER		
A AJOUTER		
Ajustement des impôts de l'année antérieure	1,314	874
Profit net de l'année	<u>1,182,147</u>	<u>871,114</u>
	<u>\$3,264,254</u>	<u>\$2,421,293</u>
A DÉDUIRE		
Provision pour impôts sur les profits	515,000	340,500
Réserve pour fluctuations de la valeur des placements	—	—
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE	<u>\$2,599,254</u>	<u>\$2,080,793</u>



PRIMES BRUTES

	INCENDIE	AUTOMOBILE	RESPONSABILITÉ ET AUTRES	TOTAL
1967	\$11,119,400	\$ 4,901,200	\$ 2,147,000	\$18,167,600
1965	9,297,600	2,873,300	1,766,400	13,937,300
1963	6,409,900	868,200	1,351,000	8,629,100
1961	5,396,300	297,600	992,000	6,685,900
1959	4,328,800		884,800	5,213,600

RÉCLAMATIONS BRUTES

	1967	\$ 4,338,200	\$ 3,306,500	\$ 1,440,000	\$ 9,084,700
1965		3,904,400	1,666,500	1,126,900	6,697,800
1963		3,249,600	601,400	1,027,700	4,878,700
1961		2,022,200	182,700	628,400	2,833,300
1959		1,754,700		374,300	2,129,000

CHIFFRES COMPARATIFS

	ACTIF	CAPITAL ET SURPLUS	ENCAISSE ET PLACEMENTS	PROFIT AVANT IMPOTS
1967	\$17,603,600	\$ 3,623,600	\$ 11,705,100	\$1,182,100
1965	12,283,500	2,573,700	8,720,400	651,600
1963	8,559,200	1,915,400	7,019,000	208,100
1961	6,251,500	1,582,800	5,287,500	520,700
1959	3,592,600	831,100	2,925,700	347,100

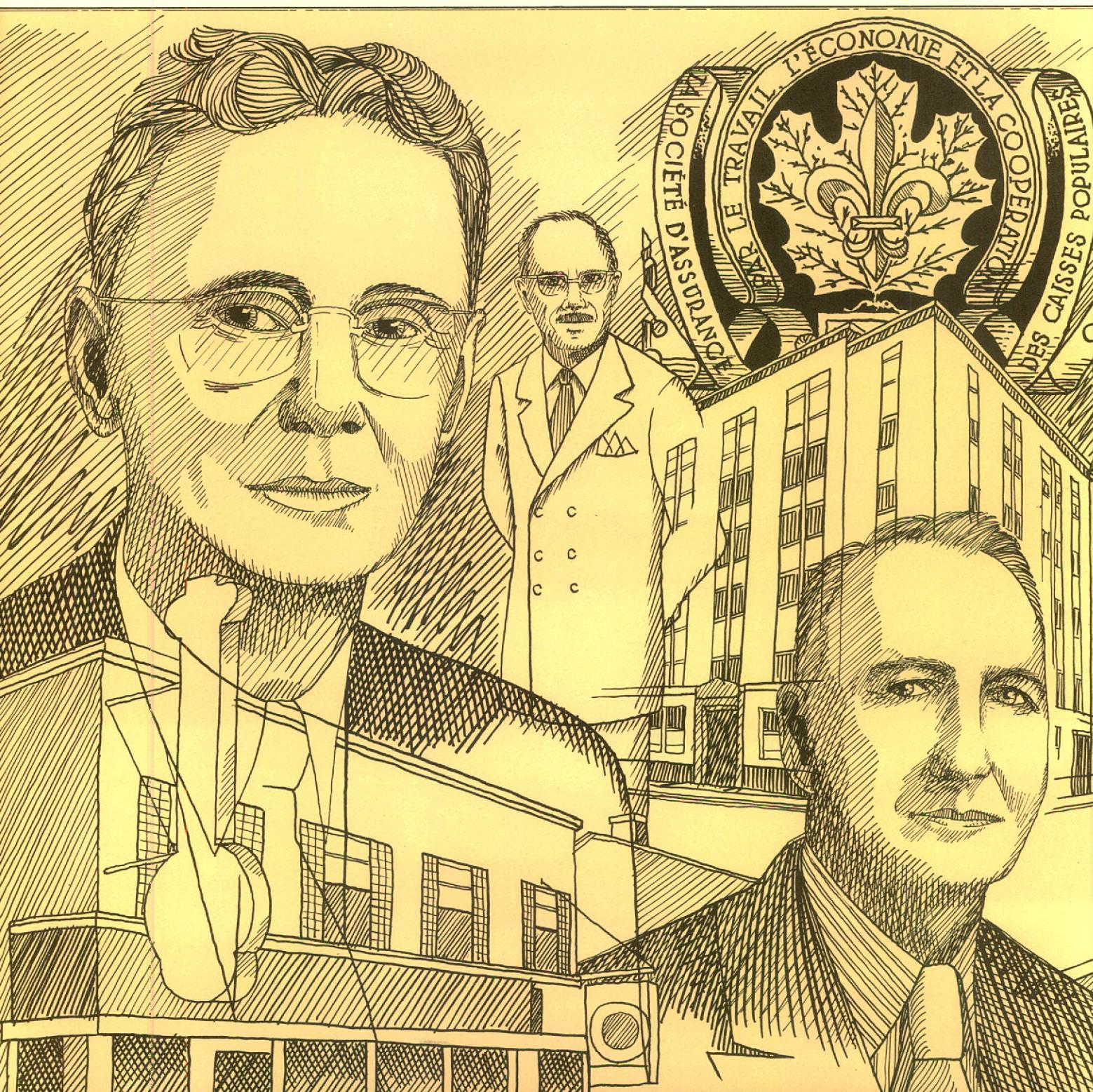


1945
1970

MANAGEMENT
LIBRARY

AUG 17 1973

MCGILL UNIVERSITY



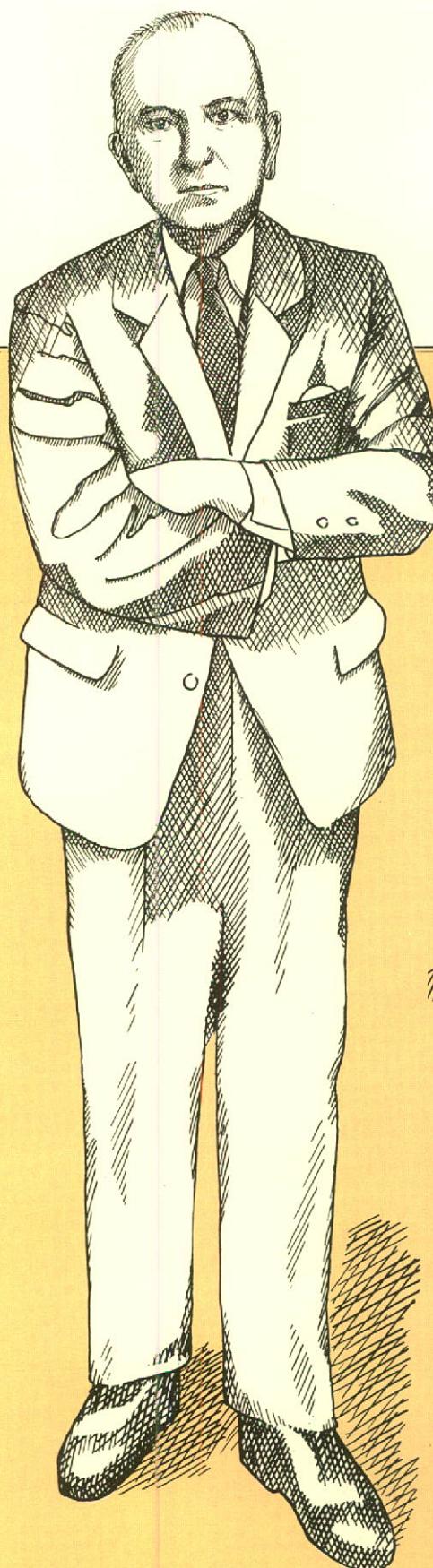


En 1941, lors d'une réunion des gérants des Caisses populaires, certains firent remarquer que le genre d'assurance offert par les compagnies existantes ne correspondait pas toujours aux besoins des sociétaires et qu'il y aurait sûrement avantage à penser à la mise sur pied d'une compagnie d'assurance générale.

A la suite de cette assemblée, le problème de l'assurance générale ne cessa de préoccuper les dirigeants du Mouvement des Caisses populaires. Plusieurs se souvenaient que l'idée d'organiser l'assurance sous forme coopérative avait été préconisée par le commandeur Alphonse Desjardins qui, dans son projet de loi sur la constitution juridique des Caisses populaires, demandait également le pouvoir d'organiser des sociétés d'assurance. A cet effet, l'Honorable Cyrille Vaillancourt et MM. Albert Côté et Valmore DeBilly rédigèrent un projet de loi pour la formation d'une société d'assurance mutuelle qui serait connue sous le nom de La Société d'Assurance des Caisses Populaires. Le projet de loi fut sanctionné le 3 juin 1944.

Les premiers administrateurs de cette compagnie d'assurance furent MM. Albert Côté, Abel Marion, J. A. Plourde, Laurent Létourneau, Samuel Audet, Emile Gagnon, Jean-Marie Gagnon, Victor Falardeau et Maurice Daigle. La même année, l'Honorable Cyrille Vaillancourt et M. Roger Paquet se joignirent au groupe. Quelques mois plus tard, M. J. O. Roby fut engagé comme directeur général.

Afin de faire connaître La Société d'Assurance des Caisses Populaires ainsi que le rôle qu'elle entendait jouer auprès des Caisses populaires et des courtiers d'assurance, des bulletins d'information leur furent transmis de façon régulière. En 1945, M. Albert Côté démissionna de son poste d'administrateur pour remplir la fonction de surintendant des agences auprès



R. PAQUET
directeur exécutif



E. GAGNON
directeur exécutif

HONORABLE SÉNATEUR C. VAILLANCOURT
vice-président

de La Société. En plus de rencontrer les courtiers, il visita les Caisses populaires pour les inviter à souscrire au fonds de réserve de l'institution. Au 31 décembre de la même année, 335 Caisses avaient souscrit un montant de \$233,600.

Le bilan présenté par le directeur général M. J. O. Roby à la fin de décembre 1945, soit après 8 mois d'opération, démontra la viabilité de l'entreprise encore naissante. Après une si courte période, son volume primes excéda \$189,000 son actif était de \$346,155 et le nombre de ses agents s'établissait à 524.

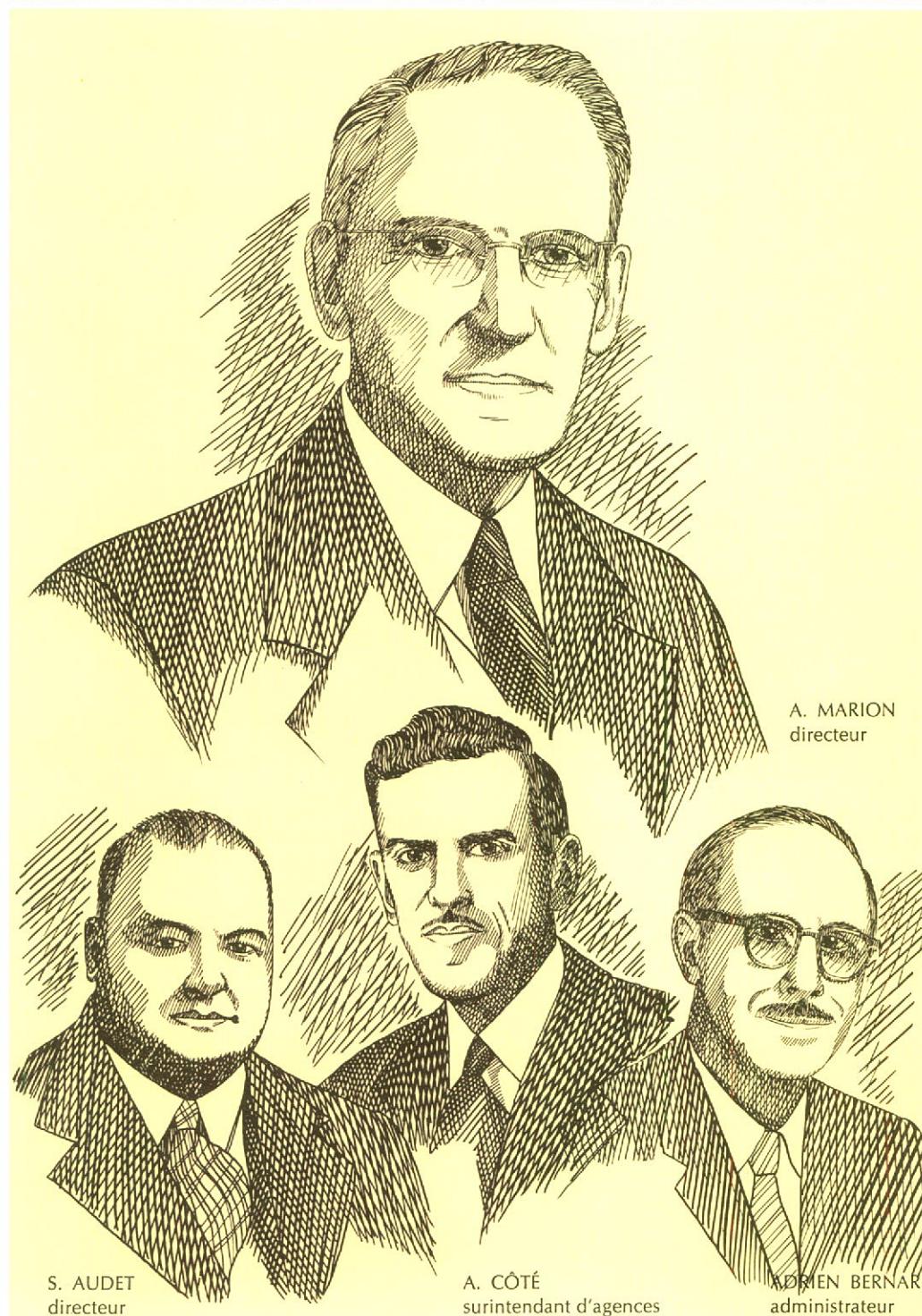
Les premiers locaux de La Société d'Assurance des Caisses Populaires furent d'abord situés au numéro 3 de l'Avenue Bégin et de là au numéro 50 Côte du Passage, Lévis.

A la satisfaction générale, La Société d'Assurance des Caisses Populaires continua de se développer à un rythme accéléré. Dans le second rapport annuel, le président M. Laurent Létourneau déclarait:

« Les chiffres que nous venons de vous donner sont éloquents et prouvent hors de tout doute que nous avons eu raison de fonder La Société d'Assurance des Caisses Populaires, dont les progrès sont rapides et qui deviendra avant peu une institution dont nous aurons tous raison d'être fiers. »

Bien que les années 1947 et 1948 furent très difficiles pour les compagnies d'assurance, le volume primes de La Société continuait d'augmenter de façon régulière. Le nombre des employés était de 50, alors que celui des courtiers, de 800.

En 1950, à la suite du départ de M. J. O. Roby, M. François Adam fut nommé directeur général. Dès son





M. DAIGLE
directeur

J.-O. ROBY
gérant général

GEO. DAY
directeur

M. GAGNON
secrétaire

arrivée, il fut mis à rude épreuve. En effet, les opérations antérieures avaient été lourdement affectées par des sinistres attribuables à trois tempêtes de vent et deux conflagrations. Malgré ces impondérables, l'actif à la fin de décembre de la même année excéda le million de dollars et les primes nettes gagnées se chiffraient à plus de \$500,000.

Depuis ses débuts jusqu'en 1953, La Société d'Assurance des Caisses Populaires souscrivait uniquement de l'assurance incendie et garantie globale, cette dernière catégorie étant réservée aux Caisses populaires. A la suite d'une recommandation de son directeur général M. François Adam, le Conseil d'Administration accepta d'émettre des contrats d'assurance responsabilité civile, personnelle et patronale, de garantie fidélité et de vol.

En raison de l'accroissement constant de ses affaires ainsi que de son personnel, La Société déménagea en 1950, dans des locaux plus vastes situés dans l'édifice Desjardins sur l'Avenue Bégin à Lévis.

Toujours soucieuse d'offrir des services de plus en plus complets à ses assurés et courtiers, La Société souscrivit en 1958, l'assurance risques multiples, en 1961, l'assurance automobile et en 1962 l'assurance combinée pour risques commerciaux.

L'expansion, tant au niveau des affaires que du personnel continuait, et La Société d'Assurance des Caisses Populaires occupait en 1966, un nouvel immeuble, sa propriété. Cet édifice, situé à 100 Est, Trans-Canada, Lévis, est non seulement un objet de fierté pour les employés, mais l'est également pour la population lévisienne.

La Société d'Assurance des Caisses Populaires compte aujourd'hui 290 employés et 175 gardiens armés. Les salaires totalisent près de





\$2,000,000 annuellement, contribuant ainsi à la création d'emplois et à l'essor économique du Québec.

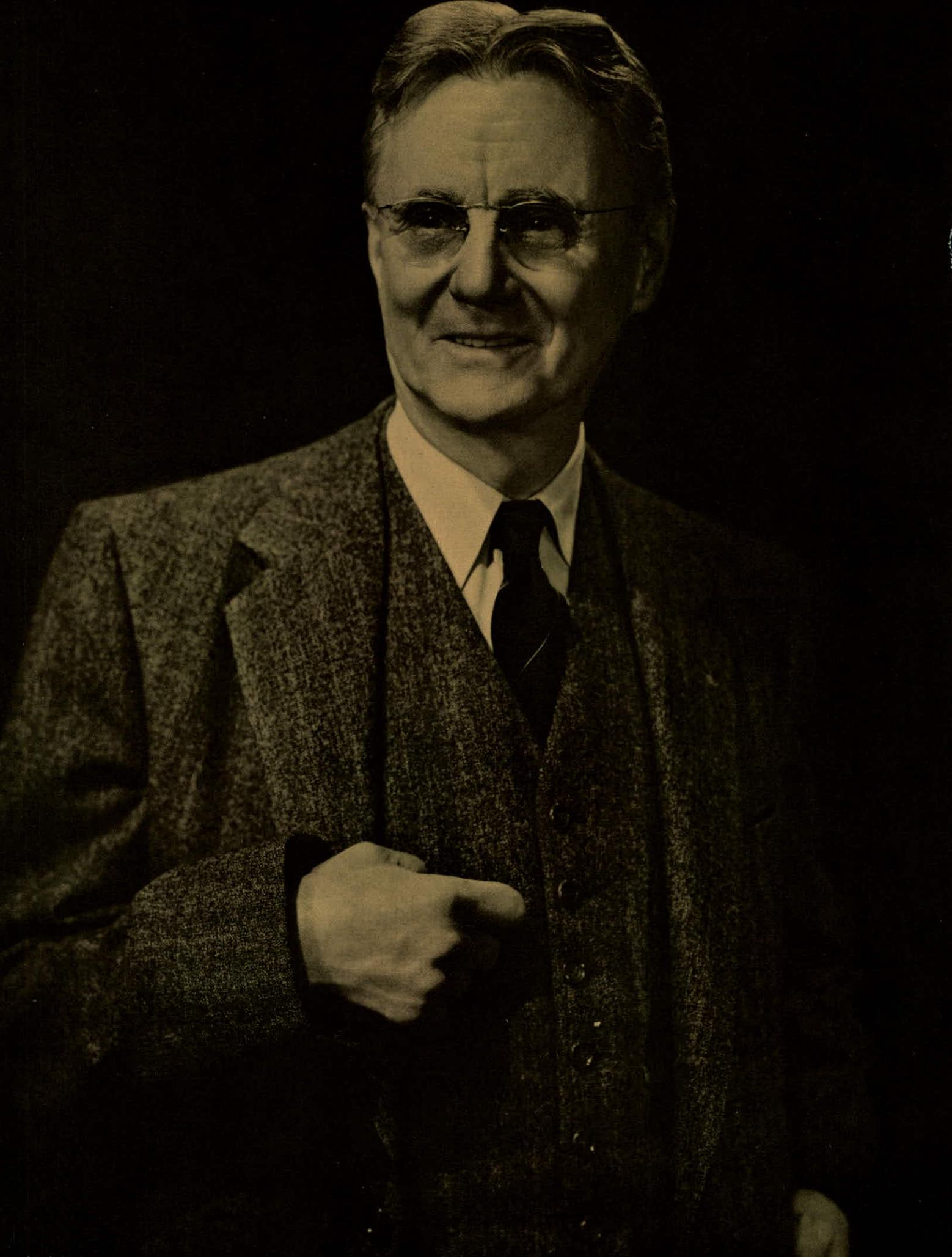
La protection des Caisses populaires étant un souci constant de La Société, cette dernière voit à ce que des séances d'information soient tenues au sein des Caisses, à l'analyse et à l'examen des matériaux utilisés dans la construction des coffres-forts, portes des chambres fortes, systèmes d'alarme et à l'installation de murs écrans protecteurs. La Société en plus d'offrir aux Caisses un service d'enquête, de

prévention et de surveillance, s'occupe également de la préparation des plans et devis des chambres fortes, et voit à l'examen de tout autre équipement de sécurité de nature à mieux protéger ces institutions.

La Société contribue, par sa politique d'investissement, au financement des Gouvernements fédéral et provincial, des municipalités, des commissions scolaires, des hôpitaux, des fabriques, des institutions religieuses ainsi que des industries. Un très fort pourcentage de ses placements se situent dans le

Québec. La Société représente un apport financier appréciable dans le développement économique et social de la Communauté Québécoise.

Dans le but de limiter l'étendue de sa responsabilité et de protéger son fonds de réserve ainsi que son surplus, La Société effectue une cession de partie de ses affaires par voie de réassurance. Toutefois elle voit à conserver pour son propre compte une partie des affaires des réassureurs, augmentant ainsi son volume primes tout en répartissant ses risques.



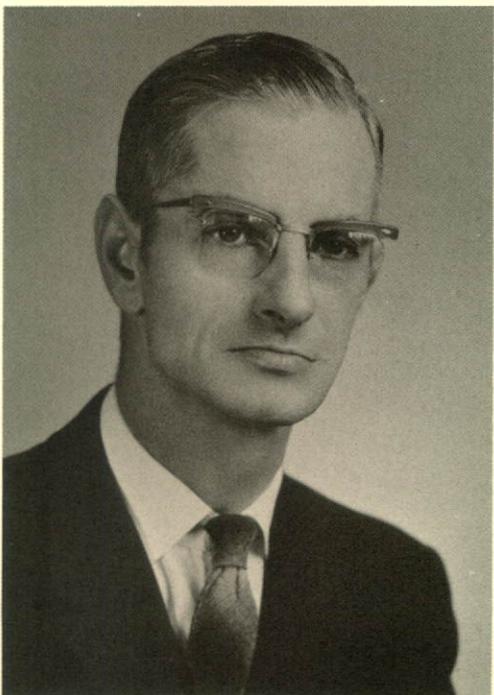
FRANÇOIS ADAM
directeur général



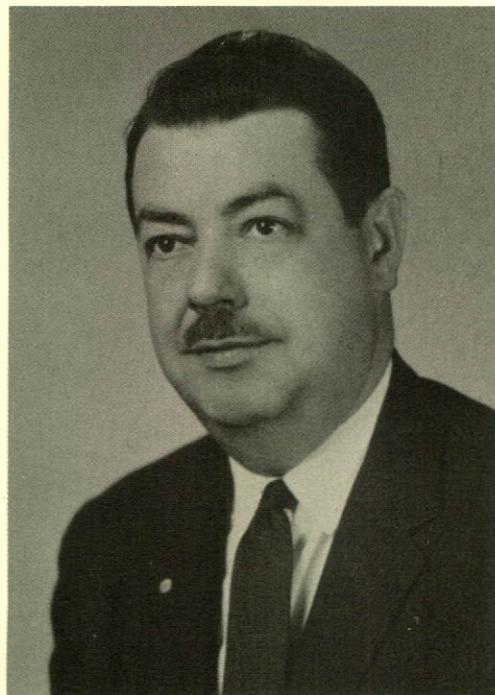
VICTOR FALARDEAU
administrateur



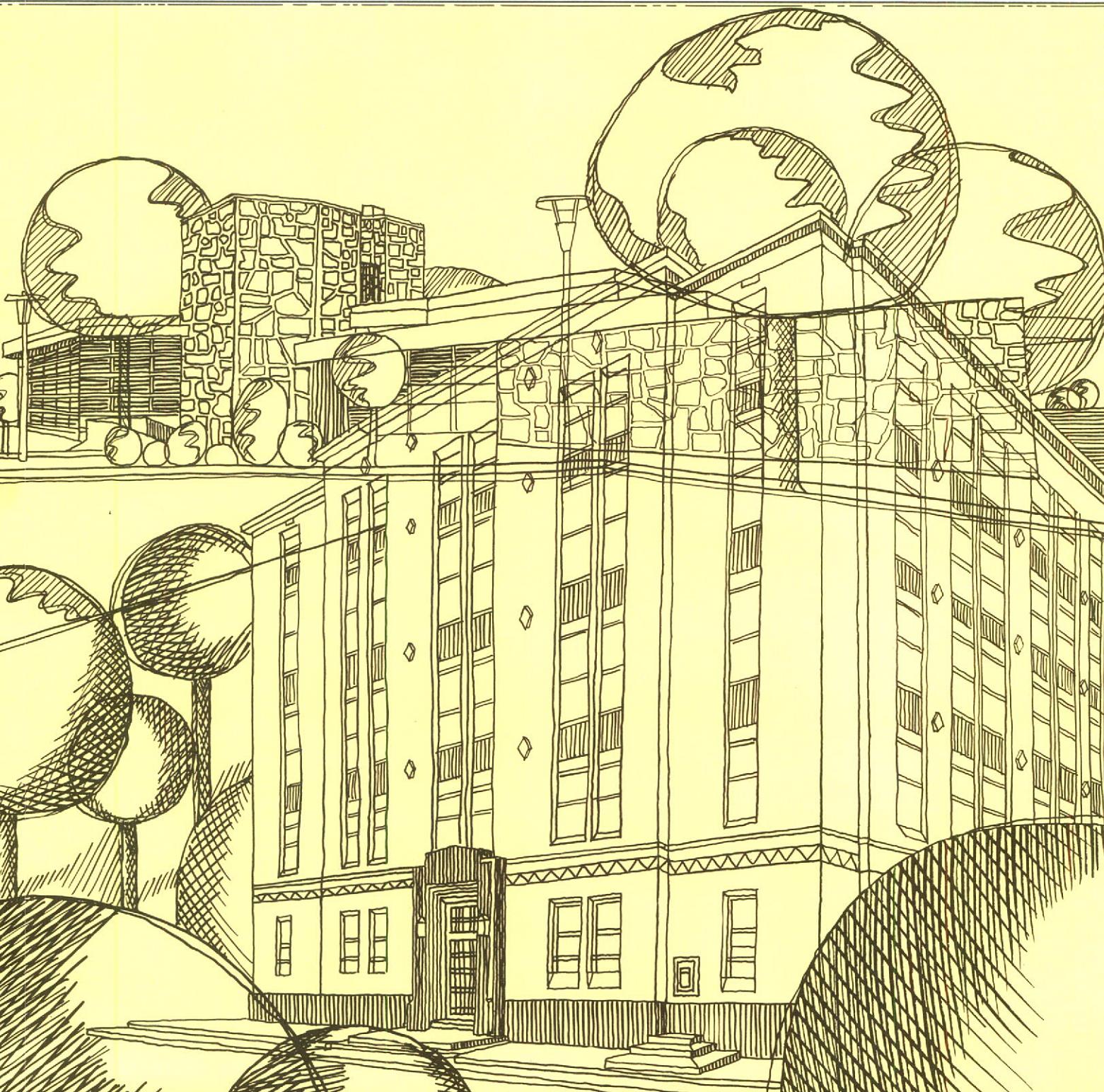
MAURICE PERREAULT
administrateur



MARCEL GRAVEL
administrateur 1946-62



LAURENT LÉTOURNEAU
président 1944-55



Les progrès remarquables enregistrés par La Société depuis le début de ses opérations sont attribuables à la compétence et au dévouement des administrateurs, aux Caisses populaires qui ont versé le capital nécessaire

pour lui permettre d'opérer lesquelles, de plus, ont dirigé vers elle les risques d'assurance de leurs sociétaires, à tous ses représentants qui l'ont favorisée de leurs affaires et finalement à son personnel qualifié.

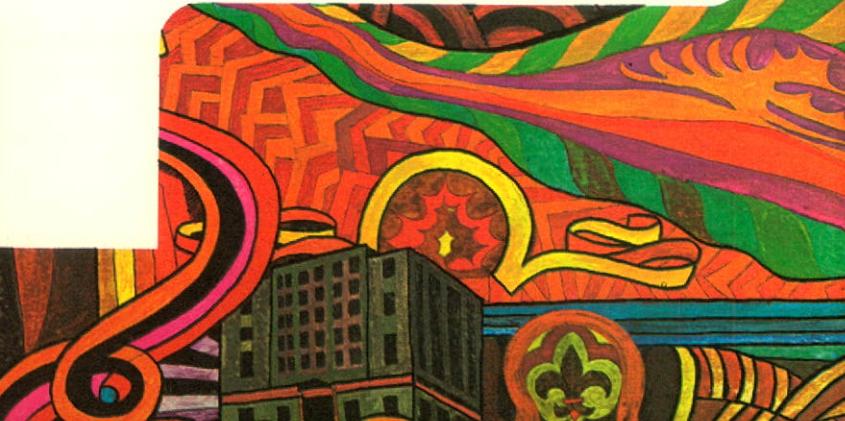
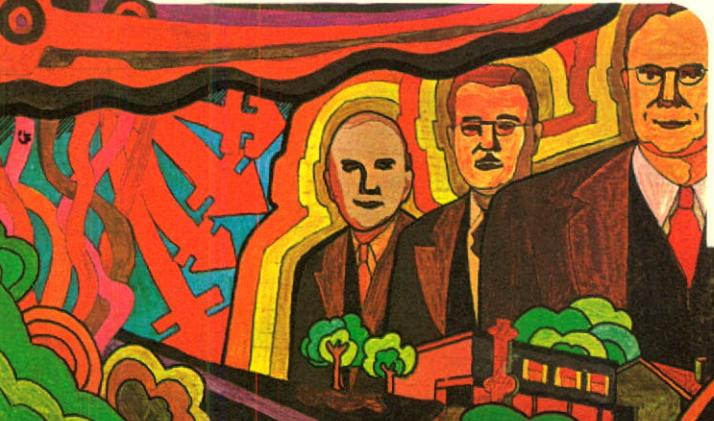
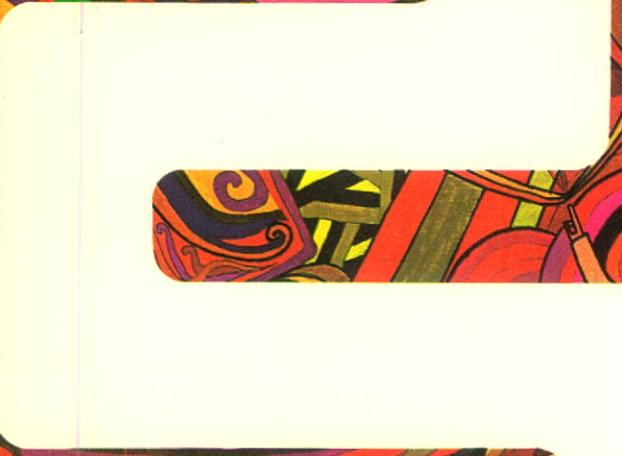
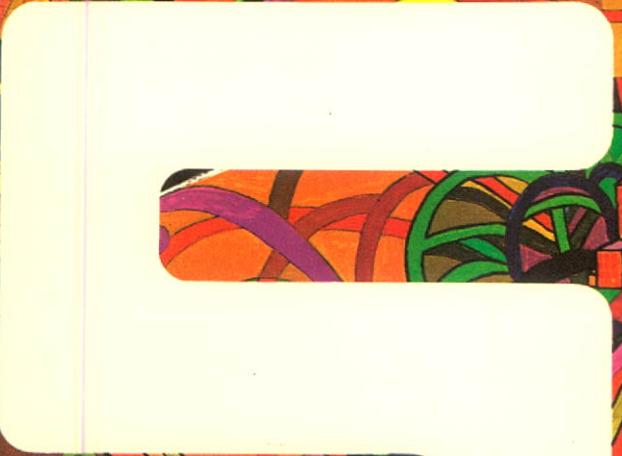
Si le passé est garant de l'avenir, nous croyons que la marche ascendante de La Société d'Assurance des Caisses Populaires se continuera pour le plus grand bien des Caisses populaires, des assurés ainsi que du personnel.



A l'occasion de son 25e Anniversaire de fondation, La Société d'Assurance des Caisses Populaires désire rendre un vibrant hommage et exprimer sa plus vive reconnaissance à tous ses anciens administrateurs, qui, par leurs sages conseils et leur dévouement inlassable, ont contribué à ses succès et à l'excellence de sa renommée.

M. Cyrille Vaillancourt	1944-69	M. Jacques Perreault	1946-50
M. J.-A. Plourde	1944-67	M. Charles Forest	1946-47
M. Abel Marion	1944-61	M. Gaston Manny	1946-47
M. Emile Gagnon	1944-57	M. Jean-Guy Lapalme	1947-48
M. Laurent Létourneau	1944-55	M. Jean-Baptiste Lemoyne	1950-65
M. Maurice Daigle	1944-50	M. J.-H. René De Cotret	1950-56
M. Samuel Audet	1944-47	M. Benjamin Béland	1950-53
M. Albert Côté	1944-45	M. Lucien Rémillard	1953-66
M. J.-Georges Day	1945-47	M. Paul Desruisseaux	1961-67
M. Marcel Gravel	1946-62	M. J.-O. Roby (Dir. Gén.)	1945-51







Consciente que le succès appelle le succès et forte de ses 25 ans d'histoire qui ne se démentent pas, La Société d'Assurance des Caisses Populaires entreprend la deuxième moitié de son cinquantenaire avec optimisme et un sens profond de ses responsabilités.

Fidèle à cette ligne de pensée et convaincue que la prospérité ne peut être atteinte qu'avec le concours et les efforts concertés des personnes intéressées, son Conseil d'Administration, secondé par le comité de Régie Interne, examine et analyse les projets

de gestion les plus modernes dans le but de maintenir et améliorer la position concurrentielle de l'institution.

Afin de respecter les objectifs fixés, l'administration a de plus en plus recours à un personnel hautement qualifié pour l'accomplissement des travaux effectués au Siège Social et à la Succursale de Montréal. Cette politique s'accentuera davantage: le service à la clientèle ne doit-il pas être efficace et de première qualité!

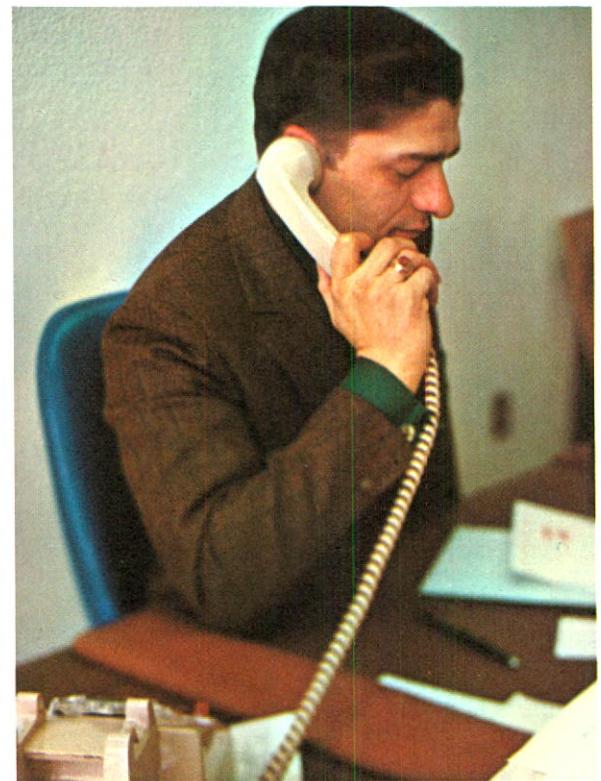
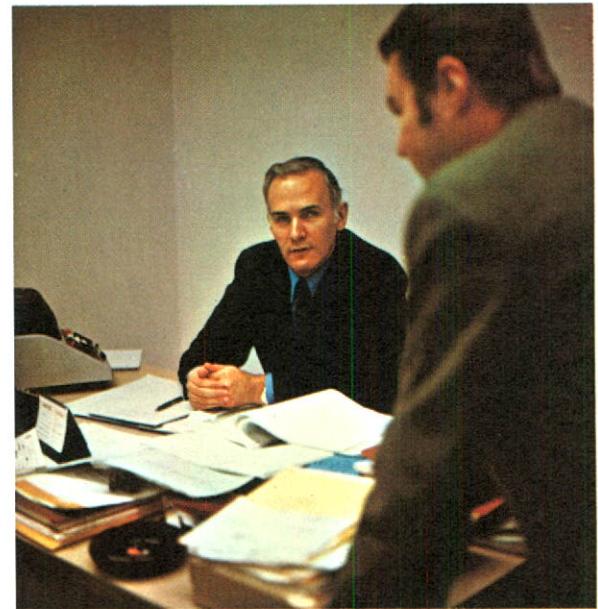
Dans cette optique, La Société encourage les employés à parfaire leurs

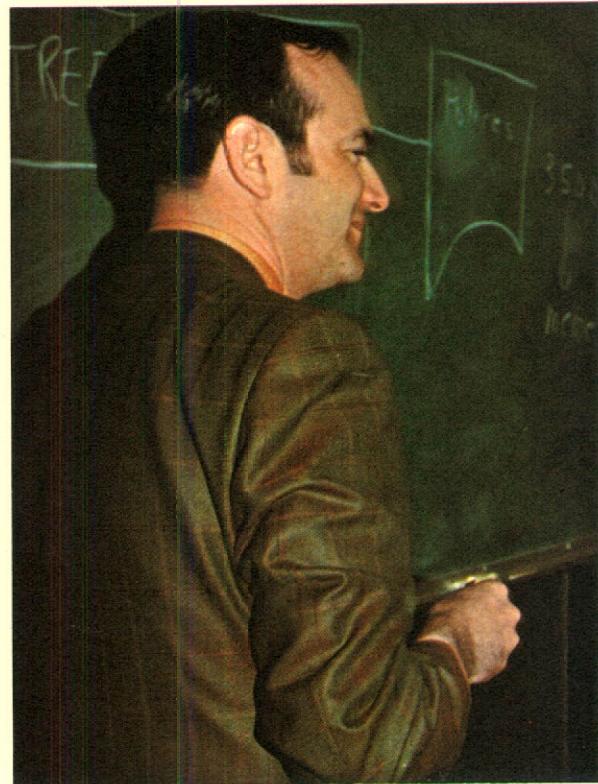
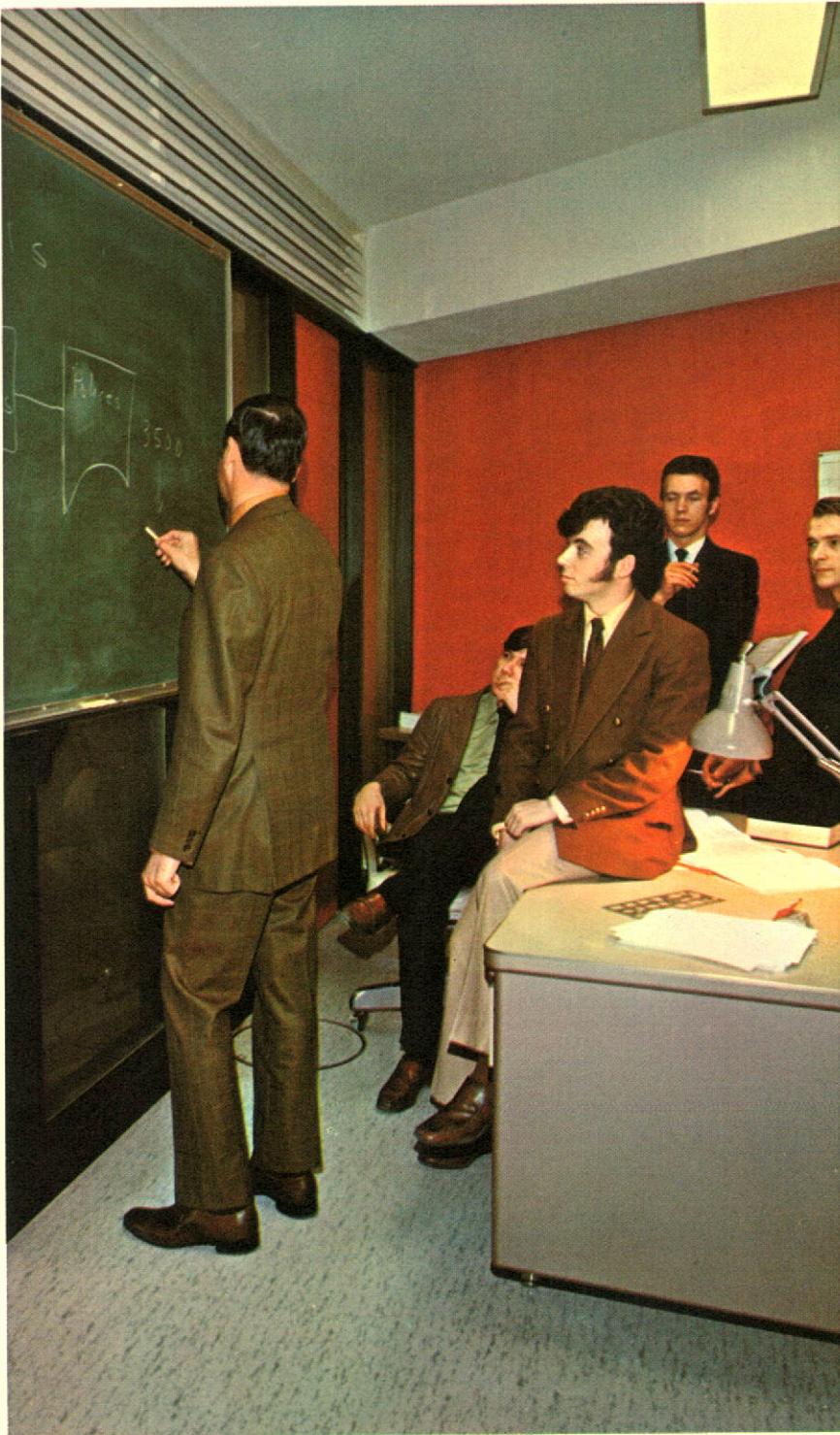
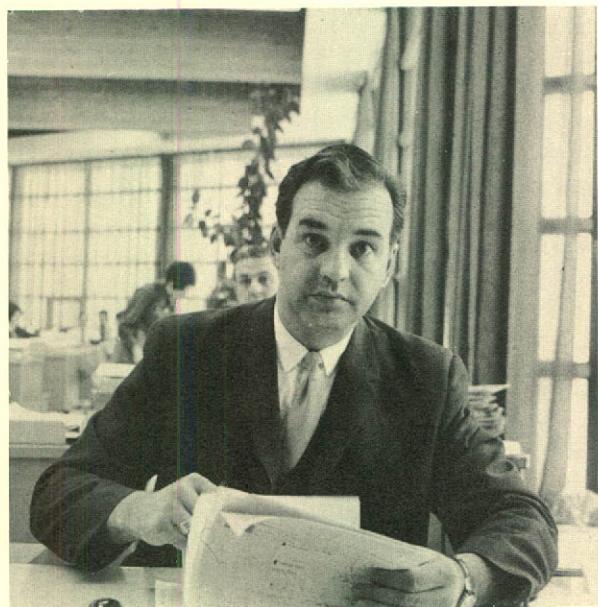
connaissances et les invite à s'inscrire aux différents cours dispensés par l'Institut d'Assurance de la Province de Québec, leur facilitant l'accès à des positions plus rémunératrices.

Ainsi, soucieuse d'offrir un service plus adéquat aux courtiers et Caisses populaires, la direction de La Société nomma tout récemment deux inspecteurs additionnels qui, joints aux neuf autres déjà à l'oeuvre, totalisent quelque 150 années d'expérience. Ce service est vôtre et La Société demeure confiante que vous saurez y faire appel!











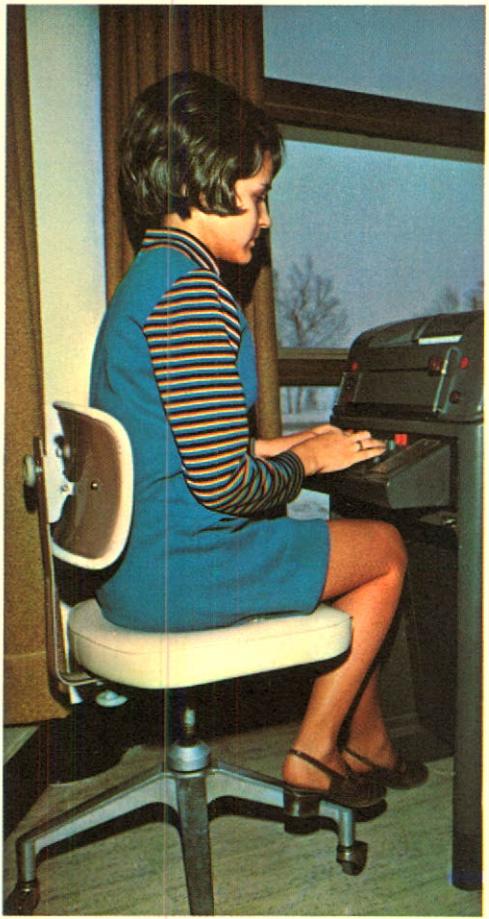
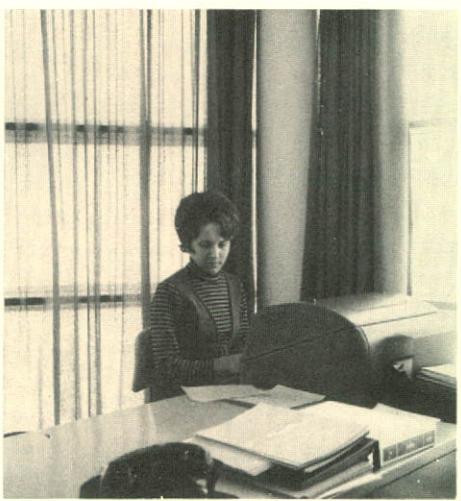
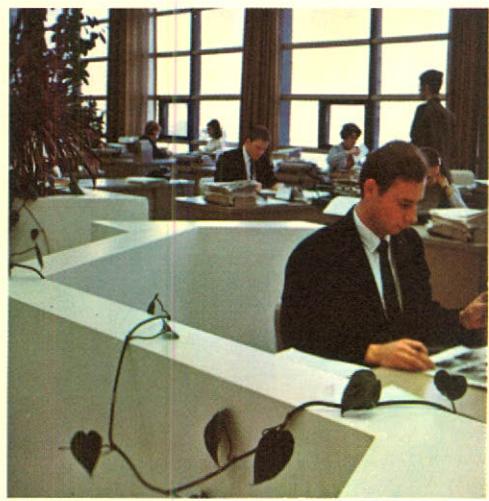
L'éventail des services offerts aux courtiers ne saurait être complet sans la participation de ses propres agents de réclamations. Relativement jeune encore, ce secteur d'activité ne comprend que trois agents évoluant sur les territoires de Québec et Montréal. Nul doute que de nouveaux développements sont à prévoir dans ce domaine.

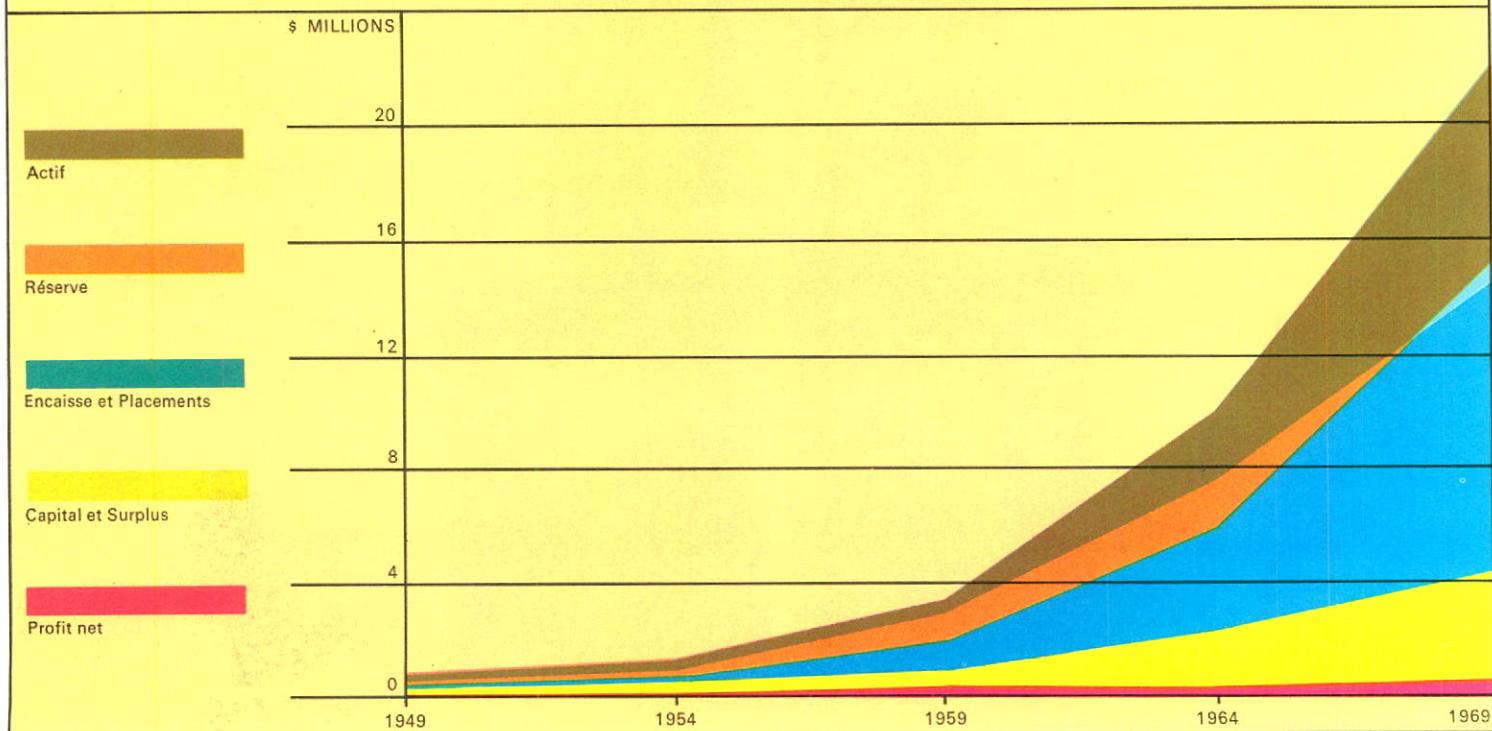
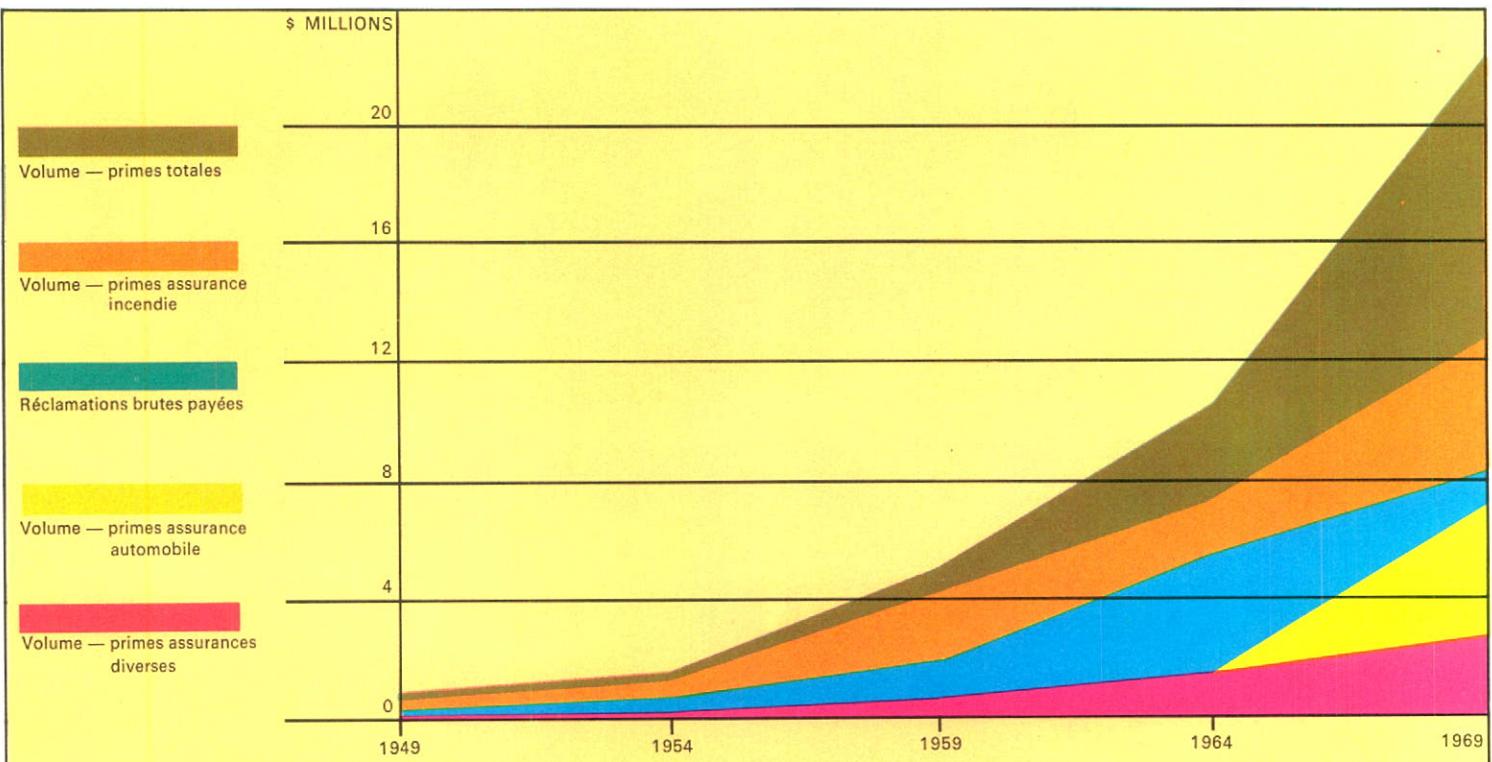
Toujours progressive et en conformité avec les exigences de la technologie moderne, La Société d'Assurance a conclu une entente avec une autre institution du Mouvement Desjardins pour l'utilisation conjointe d'un ordinateur 360 — modèle 40 — à disques et rubans magnétiques. L'ère des ordinateurs a fait son entrée.

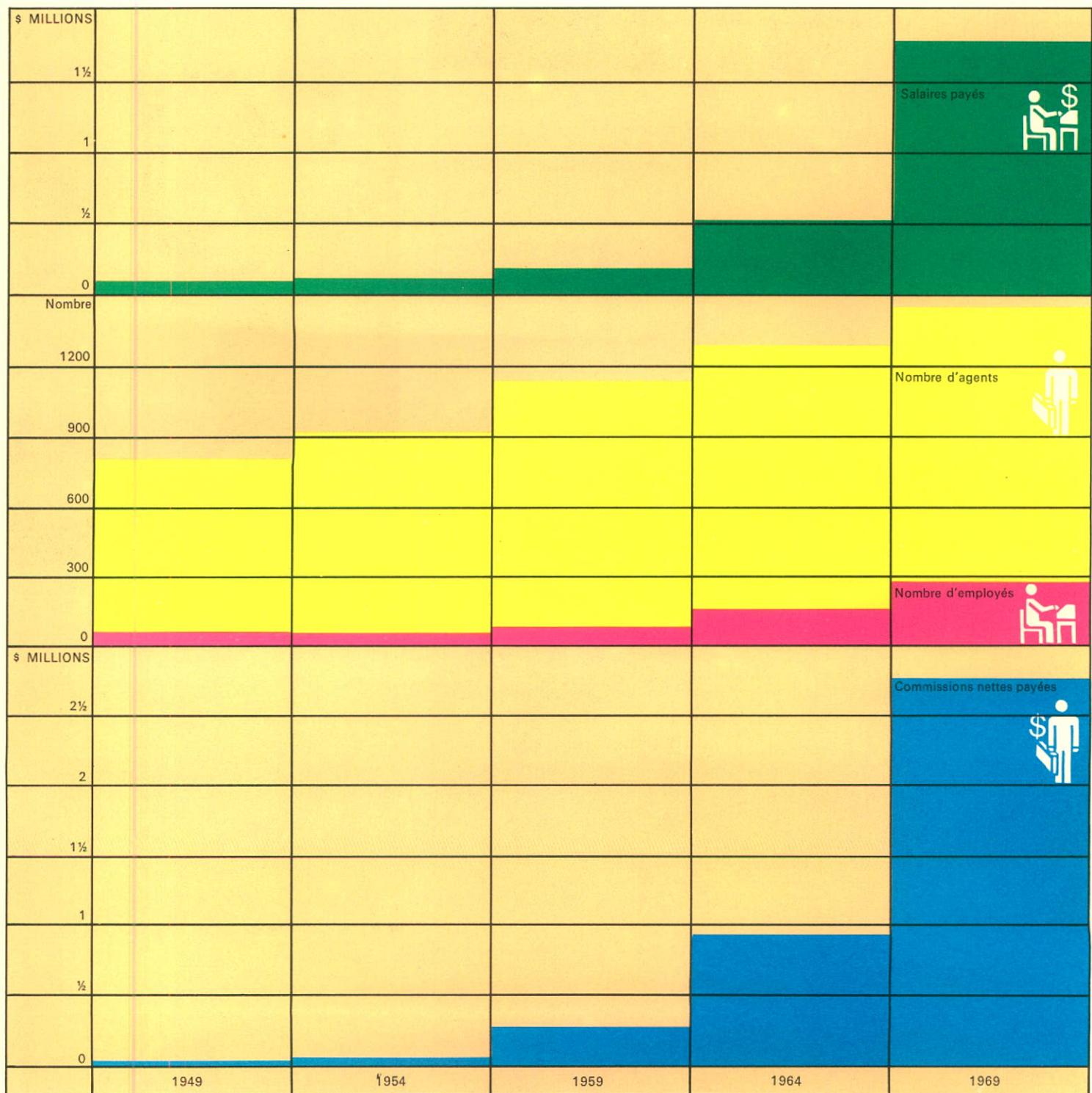
En outre, l'institution procède présentement à la mise en opération d'un système de gestion contrôlé par ordinateur. Tout en maintenant une certaine stabilité dans le nombre d'employés, ce nouveau procédé permettra à l'organisme de souscrire un volume de primes plus considérable et réduira les possibilités d'erreurs et la manipulation des documents.

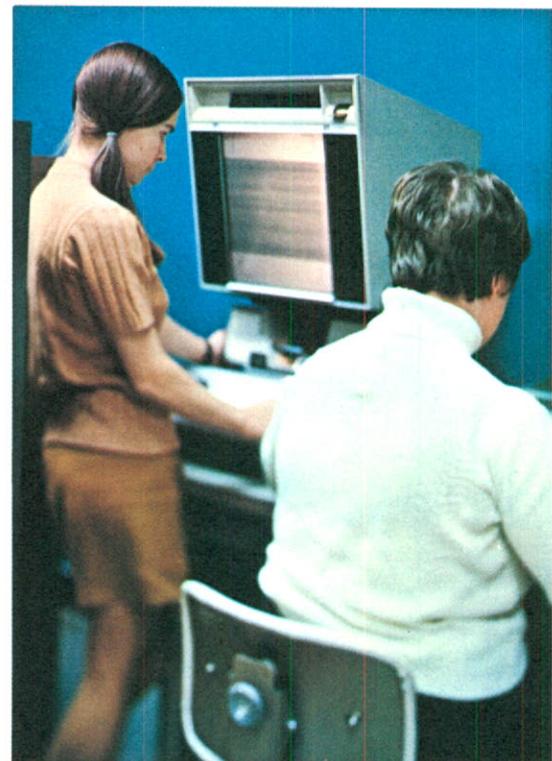
La Société innove également dans le domaine du microfilm puisqu'elle est la première institution d'assurance générale au Canada à utiliser ce procédé de conservation des contrats.

Bien que les 25,000 pieds carrés du Siège Social suffisent présentement aux besoins de La Société, ils ne constituent qu'environ 45% du projet final. Le volume des affaires et la variété des services augmentant sans cesse, le début de la seconde et dernière phase des travaux ne tardera sûrement pas. Deux étages superposés seront alors ajoutés portant ainsi la superficie totale à quelque 55,000 pieds carrés. Situé sur l'emplacement de l'ancien Fort No 2 à Lévis, l'immeuble que l'on a voulu aussi moderne que La Société elle-même est tout construit de béton et de verre, entièrement climatisé et se situe au sein de la verdure.









offrant à ses occupants une atmosphère propice au travail.

Disposant ainsi de tous les éléments nécessaires à la poursuite des objectifs qu'elle s'est fixés, nul doute que les perspectives d'avenir sont excellentes pour La Société d'Assurance des Caisses Populaires.

A l'occasion de son 25e Anniversaire de fondation, La Société d'Assurance des Caisses Populaires désire rendre un vibrant hommage et exprimer sa plus vive reconnaissance à tous ses anciens administrateurs, qui, par leurs sages conseils et leur dévouement inlassable, ont contribué à ses succès et à l'excellence de sa renommée.



